

portant nominations et promotions à titre
Civil et étranger dans l'Ordre du Mérite
du Bénin -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Prési-
dentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Con-
seil Présidentiel ;
VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Ordre
du Mérite du Bénin ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gou-
vernement et le Décret N°71-149/CP du 4 Août 1971 qui l'a modi-
fié ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Mem-
bres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition des Ministres intéressés et après avis conforme
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés et promus, à titre Civil et étranger, dans
l'Ordre du Mérite du Bénin, les Etrangers dont les noms suivent pour
prendre rang du 1er Août 1972 :

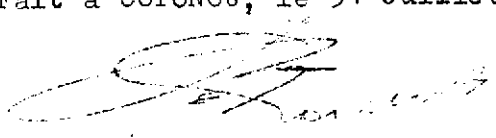
AU GRADE D'OFFICIER (Médaille d'Argent)

M. BOISSEAU André, Chef de Formation Professionnelle

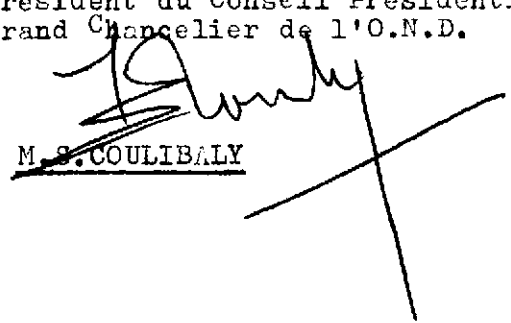
Soeur TURCOTTE Françoise, Infirmière à l'Hôpital de PORTO-NOVO -
Supérieure des Religieuses

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 31 Juillet 1972


Justin AHOMADEGBE TOMLIN

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M. S. COULIBALY

AMPLIATIONS : POP 6 SGG 4
DEP 1 DCCF 1 MINISTRES 11 DN 1
MCP 4 DGAJL 2 JORD 1 INTERESSES 2
IAA 1 CS 1 GDE CHANCELLERIE 15
DIR.ST. 1 CEDN-CNI 2 MTP 4 ACN 2
ACDN 1 MIS 2 DSN 2